



Société d'Ergonomie
de Langue Française

www.ergonomie-self.org

Préhistoire d'une Ergonomie de langue française

Pierre Cazamian

Introduction : Sur une volonté politique de faire l'Europe

L'Europe s'est réalisée par étapes. Dans un premier temps, l'effort d'unification s'est limité à deux de ses grandes industries : les Charbonnages et la Sidérurgie. A cet effet, les Etats qui composeront la future Europe installent à Luxembourg un organisme dirigeant : la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA).

Entre autres initiatives, la CECA décide d'innover en matière de sécurité du travail et ceci en agissant simultanément dans les Charbonnages et dans la Sidérurgie. Et, pour organiser scientifiquement cette campagne, puis pour en contrôler le bon déroulement, la CECA s'adjoint un comité d'experts choisis prioritairement dans le personnel des deux industries.

C'est ainsi qu'en raison de mes travaux sur la silicose minière, je suis désigné pour y représenter les Charbonnages de France. Je suis ainsi à même de vérifier que le comité s'en tient au seul objectif de la sécurité du travail (il n'est pas question d'ergonomie) mais qu'il entend donner à son intervention une ampleur exceptionnelle.

La recherche communautaire sur la sécurité

Cette « ampleur exceptionnelle » s'affirme dans le gigantisme d'une enquête exploratoire, baptisée « Recherche communautaire sur la sécurité », menée dans les deux industries.

Cette recherche se caractérise par :

- Son ampleur multinationale ; elle est proposée à l'ensemble des Etats membres de la CECA.
- Sa durée ; elle s'étendra sur six années.
- Son dirigisme méthodologique. Une même procédure, prédéfinie à Luxembourg, s'impose à tous les chercheurs de telle sorte qu'il s'agira d'une Recherche Communautaire au singulier, dont les interventions locales ne constituent que les différents chapitres.
- Le cadre des interventions. La Recherche doit être menée sur le terrain industriel (ce qui exclut les laboratoires).
- Les sujets examinés. La Recherche doit porter sur des collectivités de travailleurs (ce qui exclut les études uniquement fondées sur l'analyse des cas individuels).

Il importe de remarquer que ces deux dernières exigences ne constituent en rien des innovations et se bornent à transférer au domaine communautaire les conditions habituelles de fonctionnement des campagnes de sécurité menées dans les entreprises industrielles.

Ayant débuté en 1960, ce programme fut exactement suivi. De telle sorte qu'en 1967, la CECA peut faire état de l'achèvement d'une Recherche Communautaire qui regroupe les interventions pratiquées :

- Dans les Charbonnages : allemands, belges, français et néerlandais.
- Dans la Sidérurgie : allemande, française et néerlandaise.

Un succès qui ne se renouvellera pas. Car l'Europe se parachève, Bruxelles va remplacer Luxembourg, et la rigidité comme le gigantisme du programme de la CECA ne trouveraient

pas à s'employer dans une économie diversifiée qui ne se limite plus à la production de charbon et d'acier.

Mais, ne parlons pas d'échec. Car, du moins dans les pays de langue française, la Recherche a porté en elle tous les développements de ce qui allait devenir la spécificité d'une ergonomie francophone.

L'impact communautaire en ergonomie francophone

En Francophonie (Belgique et France), la Recherche Communautaire sur la sécurité est représentée par trois interventions: celles de Faverge et de Cazamian dans les Charbonnages, celle de Leplat dans la Sidérurgie. Elles se sont déroulées entre 1960 et 1967, date de la clôture de cette Recherche.

Elles se terminent donc en 1967 et c'est alors que les trois auteurs envisagent d'étendre à l'ergonomie le bénéfice des acquis méthodologiques obtenus en matière de sécurité.

Ils le font en trois ouvrages :

- « L'organisation vivante » de Faverge (1970),
- « Leçons d'ergonomie industrielle. Une approche globale » de Cazamian (1973),
- « Synthèse des recherches menées dans la sidérurgie » de Leplat (1967).

Les messages diffèrent en ce qui concerne la multidisciplinarité : Leplat privilégie la psychologie et ses dérivés, Faverge raisonne en termes de systèmes, Cazamian préconise une multidisciplinaire si étendue qu'elle en devient globalisante.

Mais l'essentiel n'est pas là. Il porte sur la définition de « l'ergo » dans le concept d'ergonomie.

Il faut alors se reporter à la situation qui existait en France et en Belgique avant l'impact communautaire.

Les spécialités qui sont utilisées en ergonomie sont alors enseignées dans des chaires universitaires mono disciplinaires ; certaines sont assorties d'un laboratoire qui étudie un travail « expérimental », avec des résultats dont la portée théorique peut être grande, mais qui ne sont pas directement transférables à un travail tout venant.

Et c'est sur ce point que l'impact communautaire se révélera révolutionnaire. Il fait du travail réel, du travail à l'état brut, tel que le travailleur l'affronte dans la réalité quotidienne de son entreprise, un objet de science pour une nouvelle forme d'ergonomie.

En somme, la référence à une campagne de sécurité menée en milieu industriel a débouché sur une ergonomie ouverte aux collectifs de travail. Et cette dernière deviendra, à côté d'une ergonomie anglo-saxonne de portée internationale (Murrell, 1965), la caractéristique d'une ergonomie francophone.

Très exigeante en moyens matériels et humains, l'ergonomie du collectif demeura, un temps, l'apanage de centres de recherches : Centre d'Etudes et Recherches Ergonomiques Minières (CEREM), Régie Renault, CNAM). Avant d'être intégrée dans un nombre de plus en plus important de grandes entreprises.

Elle imprimera également sa marque dans la formation des futurs ergonomes qui bénéficieront maintenant d'un enseignement multi disciplinaire considérablement élargi.

A ce propos, je tiens à souligner que la diffusion et la promotion de ce nouveau modèle d'ergonomie tient beaucoup à mon successeur et ami François Hubault et à son équipe « Ergonomie et Ecologie Humaine » (Université de Paris 1).

D'une ergonomie francophone à la chrono ergonomie

La nocivité d'un travail inadapté peut se lire à deux niveaux : celui du contenu même de la tâche et celui des horaires de travail anormaux. Or, dans l'industrie contemporaine, les deux nuisances se trouvent fréquemment associées. C'est pourquoi, après la fin de la Recherche Communautaire, le Centre d'Etudes et de Recherches Ergonomiques Minières des Charbonnages de France décide de s'attaquer à ce second problème.

La CECA n'est plus en cause mais son intérêt se manifeste par le fait qu'un de ses experts (James Carpentier) s'associe à nos travaux.

De quoi s'agit-il ?

Essentiellement d'une production industrielle en continu qui exige des horaires alternants (première source de nuisance) incluant le travail de nuit (donc imposant un sommeil de jour insuffisamment réparateur).

Le travailleur posté « en 3x8 » parcourt, tour à tour les trois horaires du matin, de l'après-midi et de la nuit selon une rotation généralement hebdomadaire. Dans d'autres situations professionnelles, seul le travail de nuit – qui peut être permanent - est en cause.

Les répercussions, en matière de méthodologie ergonomique, sont importantes. L'enquête sur les lieux de travail doit souvent se doubler d'une enquête au domicile. Et, comme l'un de nos chercheurs (Christophe Pternitis, 1975a, 1975b) l'a montré, il peut être indispensable de recourir à de nouveaux moyens d'investigation : en l'occurrence, à une électro-encéphalographie pratiquée à l'usine pendant le travail et au domicile pendant le sommeil.

Pour conclure

Ici se termine une préhistoire de l'ergonomie de langue française, contée par un Ancien qui fut contemporain des faits relatés. D'autres prendront le relais et actualiseront le débat en fonction des bouleversements apportés par les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Mais cela est une autre histoire...

Index des noms cités

ANDLAUER P., CARPENTIER J., CAZAMIAN P., 1977 : « *Ergonomie du travail de nuit et des horaires alternants* » (Cujas, Paris).

CARPENTIER J., CAZAMIAN P., 1977 : « *Le travail de nuit* » (Bureau International du Travail, Genève).

CAZAMIAN P., CHICH Y., DEVEZE G., FAURE G., 1972 : « *Approche scientifique de la sécurité du travail* » in *Accidents et Sécurité du Travail* (collection du Travail Humain, Presses Universitaires de France, Paris, pp. 29-44).

CAZAMIAN P., 1973 : « *Leçons d'ergonomie industrielle. Une approche globale* » (Cujas, Paris).

FAVERGE J.M., 1967 : « *Psychosociologie des accidents du travail* » (Presses Universitaires de France, Paris).

FAVERGE J.M., HOUYOUX A., OLIVIER M., QUERTON A., LAPORTA J., PONCIN A., SALENGROS P., 1970 : « *L'organisation vivante* » (Institut de Sociologie de l'Université Libre de Bruxelles).

LEPLAT J., 1967 : « *Synthèse des recherches menées dans la sidérurgie* » (Recherche Communautaire sur la sécurité dans les mines et la sidérurgie. Collection d'études de physiologie et de psychologie du travail, 3, 13 (Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, Luxembourg).

MURREL K.F.H., 1965 : « *Ergonomics. Man in the working environment* » (Chapman and Hall, Londres).

PTERNITIS C., 1965 : « *Téleenregistrement de l'activité électrique cérébrale en milieu industriel pendant un travail de surveillance. Résultats préliminaires* » (Communication à la Société d'Electro-Encéphalographie et de Neurophysiologie Clinique de langue française).

PTERNITIS C., 1975 : « *Etude du sommeil des travailleurs postés* » (Charbonnages de France, Paris).